

dans les colonies anglaises ; 27, jaugeant ensemble 49,479 tx, pour des maisons dont les noms ne sont pas encore connus et les autres pour l'étranger. Parmi ces derniers, il y en a 4, jaugeant 2,627 tx, pour la France ; 3 (3,650 tx) pour les Etats-Unis, 25 (61,914 tx) pour le Japon, 5 (31,130 tx) pour l'Allemagne, 3 (13,300 tx) pour la Hollande, 4 (9,620 tx) pour la Roumanie, 3 (8,010 tx) pour la Suède, 5 (6,770 tx) pour le Danemark, 3 (5,304 tx) pour la Grèce, 4 (5,324 tx) pour la Norvège, 6 (5,300 tx) pour la Russie, 1 de 3,730 tx pour la Belgique, 1 de 2,800 tx pour l'Espagne, 1 de 2,000 tx pour l'Uruguay, etc.

Pour les 47 voiliers en construction, il y en a 29 (16,691 tx), pour les armateurs anglais, 1 de 500 tx pour une colonie anglaise, etc. Classée d'après l'importance de leur tonnages, les 343 vapeurs en construction en comprennent 21 de 4000 à 4999 tx, 15 de 5000 à 5999 tx, 13 de 6000 à 6999 tx, 3 de 7000 à 7999 tx, 4 de 8000 à 8999 tx ; et deux de plus de 10,000 tx. Parmi les navires à voiles, il y en a deux de 3000 à 4000 tx.

Pour les navires de guerre, les arsenaux royaux en ont 10 en construction et d'un déplacement collectif de 82,970 tonnes ; les chantiers de l'industrie privée construisent 84 navires de guerre représentant 247,035 tonnes de déplacement.

Ces statistiques du Lloyd publient également un tableau pour les navires en construction dans les chantiers étrangers. Elles accusent, pour la France, 8 vapeurs (31,048 tx) et 21 voiliers (31,940 tx) en construction ; pour l'Allemagne, 28 vapeurs jaugeant ensemble 101,307 tx et 3 voiliers (3,442 tx) ; pour l'Italie, 6 vapeurs (15,020 tx) et 1 voilier (100 tx) ; pour le Japon, 5 vapeurs (10,930 tx) ; pour les Etats Unis, 17 vapeurs (17,931 tx) et 3 voiliers (2,696 tx), etc.

D'après cela, on voit qu'il y a actuellement 20 vapeurs représentant 72,844 tx en construction pour le Japon, ce qui prouve que l'excellente loi japonaise sur la marine marchande va produire de magnifiques résultats pour le développement maritime de ce pays.—*Le Séphore de Marseille.*

Ni pasteurisée, ni carburée, et exempte d'ingrédients nuisibles à la santé, la Bière de Labatt. de London, est la meilleure.

SITUATION DU COMMERCE DES BOIS DU NORD ET D'AMÉRIQUE

Depuis notre dernier rapport sur le marché des bois du Nord en France, la situation s'est améliorée légèrement. Bien des acheteurs n'ont pas encore traité pour leurs besoins d'ouverture et se sont maintenant mis sur les rangs afin de pouvoir se procurer une partie convenable. Cependant nous croyons savoir qu'ils trouveront quelques difficultés à découvrir exactement ce qu'ils désirent. Les stocks sont, en effet, bien épuisés, et il ne leur restera qu'à consentir à une expédition tardive, et encore ils ne devront pas se montrer trop difficiles, autrement ils n'ont pas grandes chances de réussir. D'un autre côté, les vendeurs élèvent journellement leurs prétentions et cette situation cause quelques troubles parmi les acheteurs de moindre importance.

Cette catégorie d'acheteurs est très prudente et elle n'aime se lancer dans les achats que d'une façon modérée et à bon escient. En dehors de ces réserves, ils ne demandent pas mieux que de traiter s'ils se trouvent en face d'une composition qui convienne à leurs marchés respectifs.

La situation, en général, continue à être excellente en France, et le désir unanime est celui de voir se maintenir les conditions actuelles du marché, qui sont favorables à tous les points de vue.

Les expéditions à l'intérieur, c'est-à-dire les ventes de seconde main, n'ont pas cessé d'être très actives pendant tout l'automne, et l'hiver ne s'étant, jusqu'à présent, montré guère rigoureux, les importateurs ont pu constater avec satisfaction que de ce côté les affaires ont à peine subi un léger mouvement d'arrêt pendant les jours de fête, tandis qu'actuellement elles reprennent dans des conditions propres à inspirer toute confiance pour l'avenir.

En ce qui concerne la position du marché des bois du Nord en Angleterre, elle est à peu de choses près la même que celle que nous avons dépeinte la semaine dernière. Les demandes de bois ne font pas défaut, mais l'état précaire des stock-listes ne permet guère à nos acheteurs de montrer beaucoup d'ardeur. On achète encore facilement quelques parties pour remplir des besoins prévus ou à venir, tandis que les grandes affaires semblent, pour le moment, être complètement interrompues.

Les stocks à Londres ne sont pas trop élevés, mais paraissent néanmoins devoir suffire aux besoins de l'hiver, surtout si la saison devient mauvaise. N'empêche qu'on s'est montré très prévoyant chez certains importateurs qui ont, pour plus de sécurité, fait venir des quantités de bois de Gothembourg, plus qu'ils n'ont coutume de le faire. Ils se mettent ainsi à l'abri d'être pris au dépourvu, au cas où les affaires seraient aussi favorables pendant l'hiver que celles dont nous avons pu nous réjouir l'année dernière. Si cet espoir ne se réalise pas ou du moins aussi complètement, il n'y aura rien de perdu et on trouvera facilement le placement de ces bois à l'approche du printemps. C'est pourquoi ces acheteurs n'ont pas hésité à s'approvisionner plus que de coutume.—(*L'Echo forestier*).

NOTES CANADIENNES

Le comté de Pontiac est érigé en district d'inspection pour le blé et autres grains.

La Banque Union d'Halifax annonce un dividende semestriel de trois pour cent sur son capital-actions payable à date du 27 février courant.

A partir du 1er mars, la Banque du Peuple d'Halifax paiera un dividende de trois pour cent sur son capital-action, pour le dernier semestre échu.

La formation du cercle agricole de St Zénon de Piopolis, comté de Compton, est un fait accompli, l'autorisation nécessaire ayant été accordée par le commissaire de l'agriculture.

Messrs Forgues & Wiseman, marchands de Québec viennent de faire cession de leur biens. Le passif se monte à \$17,343 et l'actif à \$11,600. M. V. E. Paradis a été nommé gardien provisoire et l'assemblée des créanciers a eu lieu hier.

M. David Burke a quitté, comme nous le faisons prévoir, la gérance générale à Montréal, de la New York Life Ins. Co et s'est mis à la tête d'une nouvelle compagnie qui verra très probablement le jour sous le nom de Royal Victoria Ins. Co.

La nouvelle compagnie sera exclusivement canadienne et débutera avec un capital de \$1,000,000 dont \$200,000 seront immédiatement appelés pour entreprendre les opérations.

Dans quelques jours paraîtra le prospectus de la nouvelle entreprise et peu après viendra la nomination des directeurs, etc. M. David Burke, qui pendant vingt-deux ans, a travaillé avec succès au profit de la New York Life qui voit son départ avec regret, prendra la gérance de la nouvelle compagnie dont le siège social sera à Montréal. M. David Burke est membre associé de la société des actuaire de Londres depuis 1882.